

Kite loisir et compétition :

Mineurs (moins de 18 ans) :

- pas de certificat médical
- un questionnaire spécifique* en ligne. En cas d'une réponse oui à une question, le pilote doit présenter un certificat de non contre-indication.

Majeurs :

- pas de certificat médical
- une coche à valider « *J'ai pris connaissance du formulaire d'information sur les contre-indications médicales à la pratique du parapente, delta. Il est de ma responsabilité en tant que de besoin ou de doute de consulter un médecin ou de contacter la Commission Médicale de la Fédération. Je déclare sur l'honneur en toute connaissance de cause ne pas relever des contre-indications telles qu'édictées dans le formulaire d'information. »*
- un lien de téléchargement des contre-indications
- une information sur la possibilité de consulter son médecin ou la COMED en cas de difficulté de compréhension, de doute, de la présence ou de la survenue d'un ou plusieurs points susceptibles de constituer un risque ou une contre-indication au Vol Libre

Kite pratique avec handicap temporaire ou permanent :

- un questionnaire spécifique* à remplir en ligne. En cas d'une réponse oui à une question, le pilote doit présenter un certificat de non contre-indication ou contacter la Commission médicale pour étude de son dossier et proposition d'une adaptation et/ou des précautions pour la pratique.